

Formation professionnelle duale : Création du Réseau d'entreprises formatrices neuchâtelaises (REN)

Conférence de presse du 10 avril 2018
Boucherie Montandon, Les Ponts-de-Martel

Monika Maire-Hefti

Conseillère d'État
Cheffe du Département de l'éducation
et de la famille (DEF)

Formation professionnelle : Neuchâtel demain?

*« La difficulté de réussir ne fait qu'ajouter à la
nécessité d'entreprendre »*

Beaumarchais

- Nécessité de transformer le canton pour les générations à venir ;
- Stimuler sa prospérité ;
- Volonté et conviction du Conseil d'État. Mais il n'y arrivera pas seul !

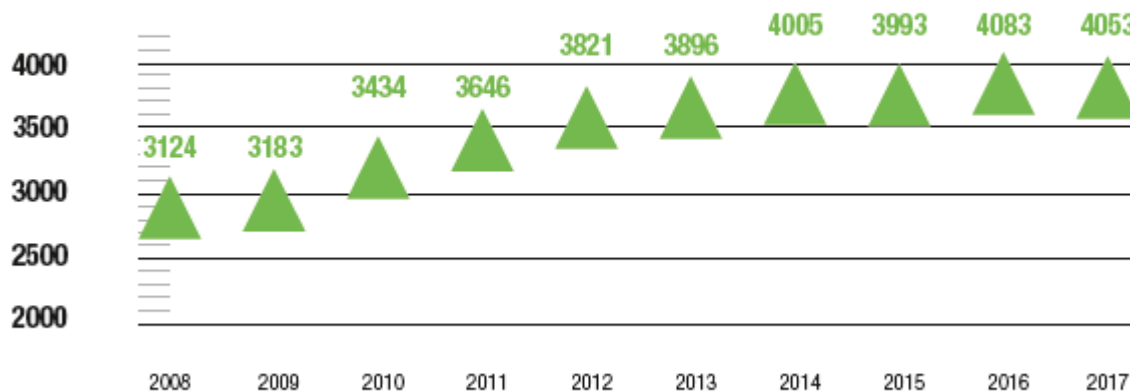
Quels défis à relever pour le DEF ?

- Poursuivre les efforts de promotion de la formation professionnelle duale ;
- + renforcer la formation en emploi et la validation des acquis ;
- + optimiser l'accompagnement et la réinsertion des jeunes en rupture.

4053
contrats
AFP/CFC
en 2017

Contrats AFP et CFC en cours par année

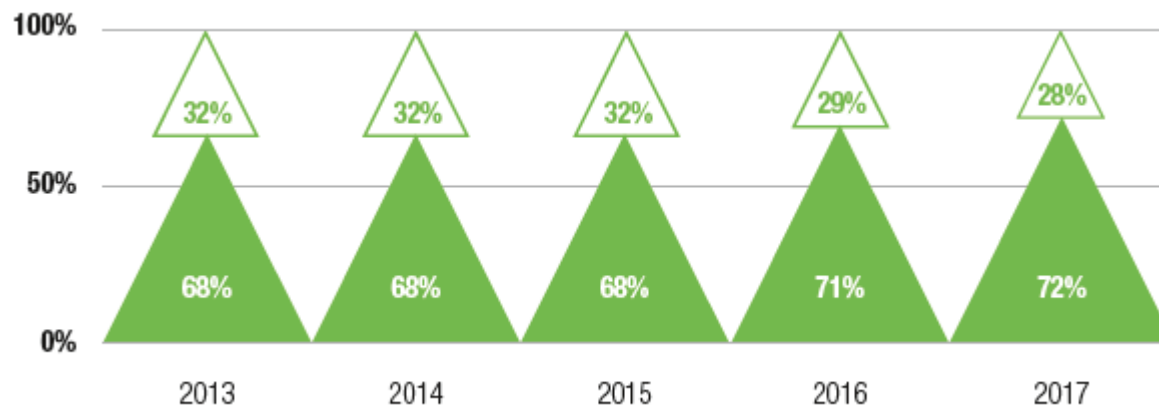
▲ Total AFP et CFC



Source : Recueil de la formation
professionnelle neuchâtoise 2017 (SFPO)

72%

des apprentis suivent
leur formation
**en mode
dual**



*Source : Recueil de la formation
professionnelle neuchâtelaise 2017 (SFPO)*

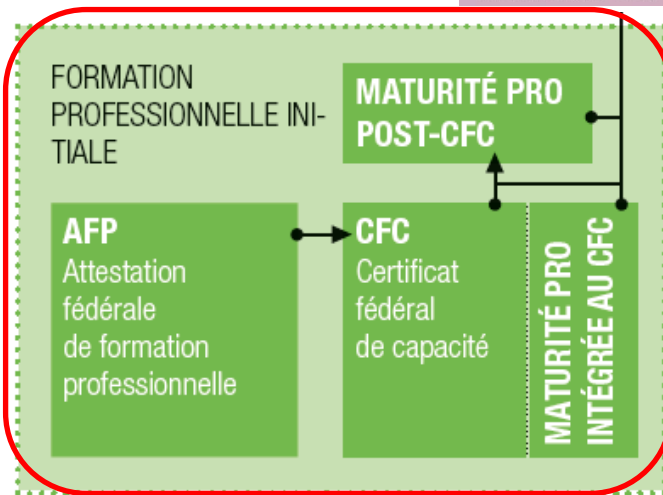
Poursuivre les efforts de promotion de la formation professionnelle duale

C'est aussi :

- Favoriser des nouveaux dispositifs ;
- ... des nouveaux dispositifs qui répondent aux réalités de notre tissu économique (PME).

Laurent M. Feuz

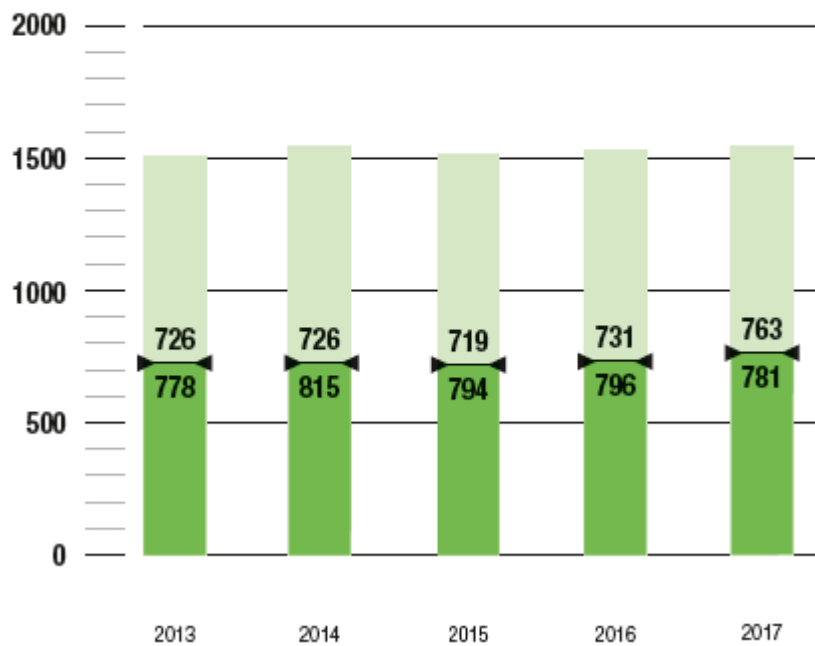
Chef du service des formations
postobligatoires et de l'orientation (SFPO)



Un réservoir de formateurs à entretenir

Entreprises formatrices

- Avec 1 contrat en cours
- Avec 2 contrats en cours ou plus



Dans le canton de Neuchâtel, le nombre d'entreprises qui forment au moins 1 apprenti-e s'élève en moyenne à 1'526 sur ces 5 dernières années. L'augmentation moyenne du nombre d'entreprises est faible.

1'544 entreprises formatrices neuchâtelaises en 2017

Source : Recueil de la formation professionnelle neuchâteloise 2017 (SFPO)

Matthieu Aubert

Président du REN et membre de la
direction de la CNCI

Le REN, un partenariat

Fruit d'une collaboration entre trois partenaires :

- le Département de l'éducation et de la famille, par son service des formations postobligatoires et de l'orientation ;
- la Chambre neuchâteloise du Commerce et de l'Industrie ;
- fribap, le réseau fribourgeois d'entreprises formatrices.

Le REN : quels avantages pour les entreprises ?

- Permet d'investir dans de nouvelles places d'apprentissage... même pour les entreprises qui n'offrent pas suffisamment de diversité pour la formation de jeunes ;
- Permet de palier les inconvénients liés à une charge de travail induite par la formation.

Marie-Claude Ruffieux

Membre du comité du REN et responsable
francophone de fribap

Le REN : quel fonctionnement?

- Apprenti-e-s sous contrat avec le REN ;
- Convention entre le REN et l'entreprise formatrice ;
- Possibilité pour l'entreprise de se concentrer sur la formation pratique ;
- Une seule personne de contact durant toute la formation.

Le REN : quels avantages concrets ?

- Allégement de toute démarche administrative et économie de temps et de personnel ;
- Transfert de savoir ;
- Suivi de la formation ;
- Coaching et cours d'appui en fonction des besoins ;
- Contacts avec l'école professionnelle et les conseillers en formation.

Olivier Montandon

Responsable des ressources humaines
Boucherie-charcuterie Montandon SA

L'enjeu de formation dans la boucherie

- Relève professionnelle nécessaire ;
- Formation peu valorisée et peu connue ;
- Contraintes d'apprentissage (cours professionnels, horaires, lieux de formation);
- Spécialisation croissante des boucheries face à une formation généraliste ;
- Difficultés de recrutement.

Monika Maire-Hefti

Conseillère d'État
Cheffe du Département de l'éducation
et de la famille (DEF)

Conclusions

Poursuivre les efforts de promotion de la formation professionnelle duale :

- ⇒ La création de nouvelles places d'apprentissage dans le canton de Neuchâtel reste une priorité pour le Conseil d'État ;
 - ⇒ Le REN est créé dans le prolongement du *Plan d'actions pour l'avenir de la formation professionnelle* initié en 2009 par le Conseil d'État.
- ⇔ ***REN = très bel exemple de partenariat pour assurer l'avenir de la formation professionnelle duale***

Questions ?

Réponses !